

Rapport public Parcoursup session 2025

INSTITUT DES METIERS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

INSTITUT DES METIERS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (46634)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
INSTITUT DES METIERS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (46634)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	94	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Résultats scolaires	Très important
	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Appréciations scolaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Assiduité	Essentiel
	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Appréciations scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Etude de dossier et entretien si ok dossier

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de commencer sa recherche d'entreprise avant même que son dossier soit validé, car sans signature de contrat d'apprentissage, même un candidat qui réussit la sélection ne pourra pas valider son inscription.

Nous leur conseillons de nous contacter dès la confirmation de leur vœux, afin que nous puissions les accompagner dans leur prospection. Un candidat à l'apprentissage qui est déjà en recherche active d'un employeur ou qui aurait déjà trouvé une entreprise qui souhaite le prendre en apprentissage, prouve un réel intérêt pour la formation et une grande motivation.

Signature :

Ludovic SAUVANET,

Chef d'établissement de l'établissement INSTITUT

DES METIERS